

La représentativité des salariés réduite au conseil d'administration

Vives appréhensions des syndicats des établissements postsecondaires

Montréal, le 31 octobre 2008 - À la suite d'une rencontre convoquée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) avec les responsables des organisations syndicales nationales dans les établissements postsecondaires, la Fédération des professionnelles (FP), la Fédération des employées et des employés de services publics (FEESP) et la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), toutes trois affiliées à la CSN, tiennent à exprimer leurs vives appréhensions quant aux orientations prises concernant la gouvernance des établissements postsecondaires.

En effet, le gouvernement du Québec et la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, se proposent de modifier les lois régissant les cégeps et les universités en vue de renforcer l'efficacité, la diversité et la transparence des instances de gouvernance des établissements. Soit ! Au bout du compte, les trois fédérations ne peuvent que constater la place plus réduite faite aux membres qui proviendraient de l'intérieur ! Considérant la réalité des établissements, elles considèrent cette avenue comme inacceptable pour atteindre les objectifs souhaités par le gouvernement.

Les trois fédérations constatent que la situation à l'UQAM sert bel et bien d'un faire-valoir pour refondre les instances de gouvernance au sein des établissements d'enseignement supérieur. Or, la tourmente «uquamienne» n'est étrangère ni au sous-financement récurrent ni à la spirale de la concurrence entre les établissements, dont témoignent leurs multiples projets d'expansion.

« Au delà des objectifs fort louables de parité entre les femmes et les hommes, le projet de loi amène les conseils d'administration à réduire le nombre de personnes en provenance de l'interne, ce qui risque d'exclure le personnel de soutien », précise Marlène Rae, présidente du secteur soutien cégeps de la FEESP.

« L'objectif poursuivi ne peut pas se justifier par la seule histoire récente de l'UQAM. Les déboires de cette université constituent bel et bien un prétexte pour imposer aux établissements universitaires un type de gouvernance qui s'éloigne de leur culture organisationnelle », affirme Michel Tremblay, président de la FP.

L'amélioration du système d'éducation postsecondaire exige la mobilisation de l'ensemble des acteurs internes et ce, sans exception. Si cette collectivité partage avec la direction un fort sentiment d'adhésion au succès de l'établissement, elle n'en est pas

moins constituée de groupes distincts pouvant apporter des éclairages judicieux aux réflexions du conseil d'administration, et ce, de manière tout aussi indépendante que les membres externes. Ils sont parfaitement à même d'alerter les membres du conseil d'administration si la direction de l'établissement cède à des projets aventureux. En effet, leur connaissance du milieu et leur sensibilité quant à la portée des décisions stratégiques en font des interlocuteurs privilégiés pour la direction, mais aussi pour les membres externes », ajoute Ronald Cameron, président de la FNEEQ.

Ainsi, il est clair, pour les trois fédérations, que toute exclusion d'un groupe interne de ce forum de gouvernance constitue un désaveu de leur rôle dans le collège ou l'université.

La FP-CSN représente des professeurs-es et professionnels d'université La FEESP-CSN représente les deux tiers du personnel de soutien des cégeps La FNEEQ-CSN représente plus des deux tiers du personnel enseignant de cégep, la vaste majorité des chargé-es de cours des universités, les tuteurs et tutrices de la TÉLUQ et les auxiliaires d'enseignement de McGill. Toutes trois sont affiliées à la CSN, qui représente 300 000 salarié-es au Québec.

Source : FNEEQ-FP-FEESP (CSN) - 31 octobre 2008

Pour renseignements :

France Désaulniers, conseillère aux communications, cellulaire : 514 219-2947